



Bulletin Municipal

de la ville de Marck

N° 32 - juin 2014



CROSS DES ÉCOLES page 08



FÊTE DES VOISINS page 20



VOS NOUVEAUX SERVICES page 24



UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

page 14

Ville de Marck
Maire et des Adjointes - Vendredi 4 avril 2014





- 1 - A la ferme des Aigrettes, les enfants se sont amusés pendant la chasse à l'oeuf.
- 2 - De nombreux visiteurs ont acheté des produits régionaux au marché fermier.
- 3 - M. le Maire a remis les récompenses au CROSS des écoles.
- 4 - Les pilotes de l'aéroclub de Marck sont prêts à se déplacer dans les airs.
- 5 - Les visiteurs étaient attentifs durant la conférence «à la découverte des waterings».
- 6 - Une après-midi récréative à la ferme... nos aînés aiment partager ces moments !
- 7 - A la base de char à voile, les sportifs s'en donnent à coeur joie par tout temps.



Sommaire

Edito	3
Agenda/Communication	4
Vos festivités des 13 et 14 juillet	5
Jeunesse/Ados/le centre Cousteau	6
Nos Aînés /le CCAS	7
Les écoles	8
Economie locale/Sécurité	9
Les associations en images	10/11
Résultats des élections municipales	12/13
Vos élus municipaux	14/15
Les élections européennes/ Les conseils municipaux	16/17
Budget /Urbanisme	18/19
Fête des voisins	20
La ferme des Aigrettes Environnement	21
Cérémonie du 1 ^{er} Mai	22
Commémoration de la déportation Cérémonie du 8 Mai	23
SOS Voiries/encombrants	24
Etat-civil/infos mairie	25
Tribune libre	26



Pierre-Henri Dumont
Maire de Marck

Madame, Monsieur,
Chères Marckoises, chers Marckois,

Le temps de l'élection municipale est derrière nous. J'en profite pour chaleureusement remercier tous les Marckois s'étant déplacés pour voter en mars dernier. Le fort taux de participation à l'élection municipale prouve une fois encore le dynamisme de notre commune.

Depuis plusieurs semaines, dénuée de tout esprit partisan, votre nouvelle équipe municipale travaille, tous les jours, pour changer Marck.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce bulletin municipal, de nombreux engagements de campagne sont déjà respectés ou en passe de l'être.

Nous ne suivons qu'une seule ligne dans la gestion de la commune : simplifier la vie des Marckois au maximum.

Pour cela, vous utiliserez très prochainement le nouveau site internet de notre ville, où un grand nombre de démarches pourra y être effectué en ligne. Sera également lancé en septembre, pour une première phase de test, un logiciel permettant de réserver et payer les activités des enfants (cantine, centres de loisirs, activités,...).

Par ailleurs, dans une démarche de transparence, les Conseils Municipaux sont dorénavant filmés, diffusés en direct dans la salle des Mariages et mis à disposition sur le site de la ville de Marck.

Concernant les Finances de la commune, la majorité a voté une première baisse de 2% de la part communale de la Taxe d'Habitation. Notre ville fait également l'objet d'un contrôle de la Chambre Régionale des Comptes sur la période 2009-2013. Une fois connues, les conclusions de ce contrôle vous seront bien évidemment communiquées.

Enfin, vous le savez, nous accordons une très grande importance à la préservation du vivre-ensemble et du lien social à Marck. Pour la première année, notre ville a participé à l'opération « La Fête des Voisins ». Avec 16 quartiers participants et des centaines de Marckois impliqués, cette opération a rencontré un très beau succès.

De nombreux événements vont rythmer les mois d'été, à commencer par la traditionnelle ducasse, mais aussi des animations pour notre fête nationale du 14 juillet.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances !

Bien à vous,

Directeur de la publication : Pierre-Henri DUMONT
Maire de Marck

Rédaction : Service communication
et Commission communication

Conception et photos : Service communication

Impression : LEDOUX

Dépôt légal : 32^{ème} bulletin - juin 2014

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire au Concours des maisons et des jardins fleuris
Renseignements auprès du Comité des fêtes : 03.21.46.22.08

JUIN

Dimanche 14 : Grand prix de pétanque en doublette au boulodrome Alfred Bertout

Les 14 et 15 : Gala de danse au CMSL

Du 15 au 17 : Ducasse place de l'Europe

Mardi 17 : Concours de tartes à gros bords

Remise des prix à 17h au foyer de l'Âge d'or - Renseignements : 03.21.46.22.00

Mardi 17 : Concert de la Ducasse avec l'Harmonie batterie municipale de Marck à 20h au foyer de l'Âge d'or

Mercredi 18 : Commémoration de l'appel du 18 juin à 19h place de l'Europe

Samedi 21 : Fête de la musique à la ferme des Aigrettes

en partenariat avec Eden 62. Animation, sortie et pique-nique à partir de 9h30 et atelier pour les enfants à 14h30

Dimanche 22 : Marché fermier de producteurs locaux à la ferme des Aigrettes de 10h30 à 13h

Samedi 28 : Marck mini radio commandée - démonstrations au terrain de l'Aéroport

JUILLET

Vendredi 4 : Bal des Islandais à la Maison des Islandais avec le Centre social et culturel J-Y Cousteau

Dimanche 6 : Randonnée cyclotourisme «la Ronde verte» dès 8h - inscriptions salle EST

Jeudi 10 : Journée de randonnée du poney club

Dimanche 13 : Animations autour de la finale du Mondial de football dans l'après-midi dès 15h place de l'Europe et retransmission du match à partir de 20h30

Dimanche 13 : Bal des pompiers à 23h et feu d'artifice à 23h30 au stade J-C Agneray

Lundi 14 : Fête nationale, cérémonie à 10h30, repas dansant à 12h30 au CMSL

Dimanche 20 : Cyclotourisme du Fort-Vert, braderie-brocante au Fort-Vert

Dimanche 27 : Football des Femmes de Marck, tournoi de pétanque

AOÛT

Dimanche 17 : Braderie avenue de Calais et Ducasse des Hautes-Communes

Dimanche 24 : Aéromodélisme - interclubs sur le terrain du Fort-Vert

Vendredi 29 : Judo - inscriptions au stade J-C Agneray

SEPTEMBRE

Courant septembre : Remise des prix du concours des maisons et des jardins fleuris

Mercredi 3 : Repas des seniors au complexe municipal des sports et des loisirs

Samedi 6 : Judo - portes ouvertes au stade J-C Agneray

Dimanche 7 : Tournoi de basket des seniors A au Cosec

Dimanche 7 : FORUM des associations au CMSL et au stade J-C Agneray

Samedi 13 : Concert des Femmes de Marck

Samedi 13 et dimanche 14 : Tournoi de basket des jeunes au Cosec

Dimanche 14 : Ducasse des Islandais et brocante rue Robelin

Dimanche 14 : Marck mini radio commandée - démonstrations au terrain de l'aéroport

COMMUNICATION

Le site internet de la ville a vécu... mais ne répond plus ni aux nouvelles exigences des Marckois, ni aux attentes en terme de communication et d'échanges souhaités par votre nouvelle municipalité.

Aussi, par décision du Maire, le site internet va être intégralement renouvelé, la procédure d'appel à candidatures est d'ores et déjà réalisée ...

Accès aux réseaux sociaux, simplification des procédures et des démarches administratives, liens avec les différentes associations, les services et les élus, paiement en ligne, vidéos des Conseils Municipaux et des manifestations, accès direct au livret d'accueil pour les nouveaux arrivants sont au programme.

Le projet devrait débuter en juin et nous devrions découvrir notre nouveau site pour la rentrée scolaire prochaine. Dans l'attente, le site internet actuel reste bien évidemment accessible, les différents services municipaux continuent de l'actualiser pour mettre à votre disposition les dernières informations sur notre ville, bien que quelques perturbations liées aux capacités du site pourraient malheureusement intervenir.

Encore un peu de patience, la ville de Marck va bientôt entrer dans une nouvelle ère !

Le service Communication.

LA VILLE DE MARCK PRÉSENTE
À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE

05

Fête nationale

DIMANCHE 13 JUILLET

Retransmission de la Finale
de la Coupe du Monde de football
sur **ÉCRAN GÉANT**

Place de l'Europe

Animations "Brésil" dès 15h
Entrée gratuite



FIFA WORLD CUP
Brasil



Bal des pompiers

Stade Municipal Jean-Claude Agneray

chapiteaux derrière les modules dès 23 h
sur invitation

Feu d'artifice

Stade Municipal Jean-Claude Agneray
à 23 h 30

LUNDI 14 JUILLET

Cérémonie officielle et Repas dansant

au monument aux morts

à 10 h 30

Animé par Sébastien Martin
et les Amis de l'Accordéon Marckois

au CMSL à 12 h 30



La représentation théâtrale de nos collégiens



Au centre entre copains



Séjour à la neige

Centre Social et Culturel J-Y Cousteau

Site Internet

<http://marck62cousteau.centres-sociaux.fr>

Tel : 03 21 00 72 00

Fax : 03 21 00 72 09

Email : cs.marck@wanadoo.fr

11 rue St Martin 62730 Marck

Facebook [cscj.y.cousteau](https://www.facebook.com/cscj.y.cousteau)

Un projet partagé au coeur de la ville !

AGENDA DU CENTRE

Le bal des Islandais aux Hemmes de Marck

Vendredi 4 juillet 2014 à 19h à la Maison des Islandais
avec les accordéons marckois (inscriptions au CSC)

Le centre de loisirs du Bonnet Rouge (11/ 17 ans)

fonctionne du 7/07 au 1/08/ 2014

(tarif selon le quotient familial et selon l'activité)

Projet Européen entre le Bonnet Rouge et le Comité de jumelage

Nous recherchons encore 2 jeunes filles entre 13 et 16 ans
pour participer au projet qui se déroulera
du 3/08/14 au 9/08/14 avec la ville d'Haibach en Allemagne.

Un été en famille

Des activités loisirs pour toute la famille au mois de juillet
Tarifs selon le quotient familial – Venez-vous renseigner au CSC

Fitness - zumba au mois de juillet

le lundi et mercredi de 18h à 21h à la salle du cosec
ouvert à tous





Une après-midi conviviale



Un moment partagé avec les résidents de l'EHPAD



Visite de la ferme des Aigrettes



Cinquante séniors à Arc International

LES PROCHAINES ANIMATIONS ET SORTIES DESTINÉES AUX SÉNIORS :

- mercredi 18 juin 2014 : repas de la Ducasse au CMSL de 12h à 19h.
- vendredi 20 juin 2014 : croisière commentée à Clairmarais départ à 13h place de l'Europe retour vers 19h. Inscription au CCAS : 03.21.46.22.16.
- mercredi 16 juillet 2014 : Festival des Folklores du Monde à Bray-Dunes : départ à 13h15 place de l'Europe, retour vers 18h30. Tarif : 7 €. Inscription au CCAS.
- mercredi 3 septembre 2014 : Repas de rentrée des Aînés au CMSL.
(un bulletin d'inscription sera envoyé aux Marchois de 65 ans et plus)

LA FIN DE L'ANNÉE SCOLAIRE : AGENDA DES KERMESSES

- Le 20 juin : école élémentaire des Hautes-Communes à la salle des Dryades
école élémentaire du Moulin au complexe municipal
- Le 21 juin : école des Hemmes à l'école
- Le 27 juin : école maternelle des Hautes-Communes au complexe municipal
- Le 28 juin : école du Moulin au complexe municipal
- Le 28 juin : écoles de l'Aéroport et Victor-Hugo à l'école élémentaire

LE CROSS DES ÉCOLES**Six courses par un temps agréable**

Comme chaque année, la ville de Marck a organisé le cross des écoles au stade Jean-Claude Agneray.

Sandrine Chevalier, animatrice municipale, a coordonné l'ensemble de l'opération avec Marck-athlétisme, les parents d'élèves des quatre écoles primaires de la ville et les services municipaux. Environ trente bénévoles ont également permis la réussite des six courses rassemblant 567 enfants.

**UN NOUVEAU LOGICIEL POUR SIMPLIFIER ET MODERNISER**

Dans les prochains mois, la ville va doter le service école-jeunesse d'un logiciel de gestion. La municipalité a décidé de s'engager sur la voie de la monétique pour améliorer et rationaliser la gestion de la restauration scolaire et des activités liées à la jeunesse.

Ce système répond à un double objectif :

- simplifier les démarches des familles,
- améliorer davantage la qualité et l'efficacité du service rendu aux usagers.

Il permettra la réservation et le paiement de toutes les activités en ligne via un Espace Famille. Cet espace sera aussi un lieu d'échanges entre le service école-jeunesse et les familles. Ce nouveau mode de fonctionnement entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2015. Dès la rentrée de septembre, vous serez sollicités afin de nous retourner un document pour recenser toutes les informations concernant votre famille.

LE SERVICE MINIMUM MIS EN PLACE DANS LES ÉCOLES DE MARCK

La nouvelle municipalité met en place le droit d'accueil au profit des élèves des écoles maternelles et élémentaires imposé par la loi 2008-790 du 20 août 2008. En effet, sans remettre en cause le droit de grève des enseignants, les familles se voient ainsi reconnaître un droit opposable, leur garantissant, à titre gratuit, l'accueil de leurs enfants. Pour assurer l'encadrement des enfants, chaque commune peut faire appel, dans le respect de leurs statuts, à des agents communaux, mais également à des assistantes maternelles, des animateurs d'associations, des gestionnaires de centres de loisirs, des membres d'associations familiales, des enseignants retraités, des étudiants, des parents d'élèves...

Si vous souhaitez apporter votre aide dans la mise en place de ce nouveau service, veuillez vous faire connaître auprès du service scolaire de la ville au :

**03.21.46.22.06 ou par mail :
laurence.delpierre@ville-marck.fr**

OUVERTURES ET FERMETURES DE CLASSES

Deux classes de maternelles (Aéroport et Moulin) devaient fermer à la rentrée prochaine.

M. le Maire, Pierre-Henri Dumont, est intervenu rapidement auprès de l'Académie, permettant l'annulation de la fermeture prévue à l'école du Moulin.

Les écoles élémentaires des Hautes-Communes et Victor Hugo bénéficient, quant à elles, d'une ouverture de classe supplémentaire.

SIG'REPASS

Atelier de repassage pour particuliers ou professionnels
Sigrid Briche - 132 rue du docteur Schweitzer
06.89.71.44.30 - 03.21.97.61.92

ESTAMINET DES AIGRETTES

Jackie et Maurice Gantier
191 allée de la Découverte - 03.21.17.22.60

MAISON GARDÉE (HOME-SITTING)

Mise à disposition de maisons le temps des vacances
Karine et Stéphane Mestre
213 rue des Tourterelles - 06.25.42.38.08

MARCK BURGER

195 avenue François Mitterrand - 03.21.97.06.46



O PIZZA

76 avenue de Calais - 03.21.82.30.59

FRITERIE DES DUNES

Ambulante sur Marck
Mercredi - samedi et dimanche
06.52.84.28.74



CH'TITE CRÊPERIE

Ambulante sur Marck - mardi et jeudi
07.60.86.72.62



SÉCURITÉ

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

En période de vacances, signalez votre absence au service de police compétent.

En cas de cambriolage ou de vol

NE TOUCHEZ À RIEN

- laissez les lieux en état (habitation, voiture...)
- prévenez le commissariat de police en composant le **17**
- venez porter plainte
- communiquez à la police la liste des objets dérobés



LE DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

Afin de concrétiser la mise en place du mécanisme, il reste à signer le protocole établissant ce dispositif, afin de doter la commune de tous les outils performants en termes de prévention de la délinquance

Ce dispositif s'appuie sur la vigilance des voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages. Les voisins manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité. Et ça marche ! De -20 à -40% de cambriolage selon le ministère de l'intérieur.

**Vous désirez être Voisin Vigilant ? Appelez le 03.21.46.22.00
ou par mail : mairie@ville-marck.fr**

Les associations en images



INFORMATION
 L'Harmonie batterie municipale de Marck recrute (prêt d'instruments, bourses d'études pour les marckois(e)s inscrits au conservatoire à rayonnement départemental du Calaisis). Les répétitions ont lieu le mercredi de 19h à 21h à l'école de musique (rue du stade).

Contact :
 Fabrice Levis - Directeur musical : 06.63.56.19.10
 Philippe Fournier - Président des «Amis de la musique»
 06.87.15.31.64

Inauguration de la piste d'athlétisme

PLUS RIEN NE LES EMPÊCHE DE COURIR

Samedi 23 mai, au côté de Serge Péron, Conseiller Général, Pierre-Henri Dumont, Maire de Marck, a coupé le ruban pour inaugurer la nouvelle piste d'athlétisme du stade Jean-Claude Agneray.

La piste, dont les travaux, financés par le Conseil Général et la ville de Marck, ont débuté en octobre dernier, est prête pour les exploits.



Elle permet désormais aux athlètes du club et aux collégiens de la commune de s'entraîner sur un revêtement de qualité. Reprenant Albert Camus, le Maire, Pierre-Henri Dumont, rappela, «il n'y a pas d'endroit où l'homme est plus heureux que dans un stade...», exhortant les athlètes marckois à continuer d'apporter du bonheur à la ville, comme ils ont su le faire en se maintenant en Nationale 3.

www.asmarck-athletisme.fr



Vous cherchez un appartement neuf ou ancien

Appartement ou maison individuelle

Une solution à tous vos problèmes de logement

430, boulevard du Parc

62231 Coquelles

Téléphone : 03.21.35.03.66.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014
1^{er} et 2^{ème} tour

RÉSULTATS GÉNÉRAUX
INSCRITS : 7742
PREMIER TOUR
VOTANTS : 4986 (64,40%)
P.-H. DUMONT : 1562 (32,53%)
S. PÉRON : 1645 (34,26%)
W. BOUCHEL : 1212 (25,24%)
C. ARNOULT : 382 (7,96%)
DEUXIÈME TOUR
VOTANTS : 5322 (68,75%)
P.-H. DUMONT : 2175 (42,09%)
S. PÉRON : 1782 (34,49%)
W. BOUCHEL : 1210 (23,42%)

4^{ème} BUREAU
HAUTES-COMMUNES
INSCRITS : 1138
PREMIER TOUR
P.-H. DUMONT : 209 (30,78%)
S. PÉRON : 211 (31,08%)
W. BOUCHEL : 184 (27,10%)
C. ARNOULT : 75 (11,05%)
DEUXIÈME TOUR
P.-H. DUMONT : 314 (43,19%)
S. PÉRON : 231 (31,77%)
W. BOUCHEL : 182 (25,03%)

5^{ème} BUREAU
CMSL (secteur Stade)
INSCRITS : 852
PREMIER TOUR
P.-H. DUMONT : 196 (36,50%)
S. PÉRON : 192 (35,75%)
W. BOUCHEL : 108 (20,11%)
C. ARNOULT : 41 (7,64%)
DEUXIÈME TOUR
P.-H. DUMONT : 257 (43,71%)
S. PÉRON : 207 (35,20%)
W. BOUCHEL : 124 (21,09%)

8^{ème} BUREAU
ÉCOLE DE MUSIQUE (secteur Dryades)
INSCRITS : 1186
PREMIER TOUR
P.-H. DUMONT : 214 (27,72%)
S. PÉRON : 281 (36,40%)
W. BOUCHEL : 225 (29,15%)
C. ARNOULT : 52 (6,74%)
DEUXIÈME TOUR
P.-H. DUMONT : 299 (37,24%)
S. PÉRON : 287 (35,74%)
W. BOUCHEL : 217 (27,02%)

AU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL :
Élection du maire et des adjoints devant plus de 300 Marckois



6^{ème} BUREAU
FORT-VERT
INSCRITS : 409

PREMIER TOUR

P.-H. DUMONT : 102 (41,80%)
S. PÉRON : 78 (31,97%)
W. BOUCHEL : 44 (18,03%)
C. ARNOULT : 20 (8,20%)

DEUXIÈME TOUR

P.-H. DUMONT : 124 (47,33%)
S. PÉRON : 90 (34,35%)
W. BOUCHEL : 48 (18,32%)

7^{ème} BUREAU
HEMMES
INSCRITS : 813

PREMIER TOUR

P.-H. DUMONT : 129 (27,68%)
S. PÉRON : 158 (33,91%)
W. BOUCHEL : 131 (28,11%)
C. ARNOULT : 48 (10,30%)

DEUXIÈME TOUR

P.-H. DUMONT : 207 (40,91%)
S. PÉRON : 168 (33,20%)
W. BOUCHEL : 131 (25,89%)

1^{er} BUREAU
SALLE EST
INSCRITS : 1099

PREMIER TOUR

P.-H. DUMONT : 251 (36,75%)
S. PÉRON : 234 (34,26%)
W. BOUCHEL : 149 (21,82%)
C. ARNOULT : 49 (7,17%)

DEUXIÈME TOUR

P.-H. DUMONT : 322 (43,57%)
S. PÉRON : 281 (38,02%)
W. BOUCHEL : 136 (18,40%)

3^{ème} BUREAU
ÉCOLE DU MOULIN
INSCRITS : 1103

PREMIER TOUR

P.-H. DUMONT : 219 (30,12%)
S. PÉRON : 240 (33,01%)
W. BOUCHEL : 211 (29,02%)
C. ARNOULT : 57 (7,84%)

DEUXIÈME TOUR

P.-H. DUMONT : 302 (39,68%)
S. PÉRON : 244 (32,06%)
W. BOUCHEL : 215 (28,25%)

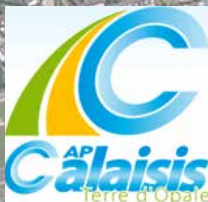
2^{ème} BUREAU
ÉCOLE VICTOR HUGO
INSCRITS : 1142

PREMIER TOUR

P.-H. DUMONT : 242 (34,92%)
S. PÉRON : 251 (36,22%)
W. BOUCHEL : 160 (23,09%)
C. ARNOULT : 40 (5,77%)

DEUXIÈME TOUR

P.-H. DUMONT : 350 (44,81%)
S. PÉRON : 274 (35,08%)
W. BOUCHEL : 157 (20,10%)



CAP CALAISIS TERRE D'OPALE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

CALAIS : 25 élus
MARCK : 9 élus
COULOGNE : 7 élus
BLÉRIOT/SANGATTE : 6 élus
COQUELLES : 5 élus

MARCK : LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Pierre-Henri DUMONT - 3^{ème} Vice-président - Maire de Marck
Aménagement de l'espace communautaire, habitat et université

Véronique DESEIGNE - 7^{ème} Vice-président
Assainissement - le refuge fourrière animalier

Régis BIOUSSE
William BOUCHEL
Isabelle JAMPY
Raymond LEFEBVRE
Fabrice MARTIN
Serge PÉRON - Conseiller général
Annette WACHEUX



VOS ÉLUS MUNICIPAUX

Pierre-Henri Dumont
Maire
 3^{ème} Vice-Président de Cap Calaisis Terre d'Opale

LA MAJORITÉ

LES ADJOINTS



Raymond Lefebvre - 1^{er} Adjoint
 Finances - Fort-Vert et les Hemmes



Véronique Deseigne - 2^{ème} Adjoint
 7^{ème} Vice-Présidente de Cap Calaisis Terre d'Opale

Politique de la ville - Communication
 Développement économique
 Intercommunalité
 Relations avec le personnel



Régis Biousse - 3^{ème} Adjoint
 Urbanisme - Travaux - Environnement
 Tourisme - Sécurité - Commerce - Logement



Annette Wacheux - 4^{ème} Adjoint
 Emploi - Formation - Education - Jeunesse
 Culture - Jumelage



Isabelle Jampy - 5^{ème} Adjoint
 Solidarité - Santé
 Lien Intergénérationnel



Olivier Coupé - 6^{ème} Adjoint
 Association - Sports - Fêtes - Cérémonies

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Sabrina Mercier
 Politique de la ville



Richard Lamblin
 Communication



Marc Legros
 Tourisme et Sécurité



Fabrice Martin
 Jumelage et Culture



Corinne Noël
 Education et Jeunesse



Robert Pille
 Fêtes et Cérémonies

RENCONTREZ VOS ÉLUS !

15

Permanences du Maire :

tous les jours sur rendez-vous
03.21.46.22.00
mairie@ville-marck.fr

Permanence des élus de la majorité :

sur rendez-vous
03.21.46.22.00
mairie@ville-marck.fr

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Thierry Courtois



Caroline Fluhr



Renée Gatel



Maryse Geisler



Daniel Lenglin



Laurence Louchez



Renée Magnier



Quentin Willaume

L'OPPOSITION



Serge Péron
Conseiller général



Régis Deldrève



Annick Fournier



Maurice Dhune



Nathalie Delcroix



William Bouchel



Sandrine Branly



Thierry Ségard

Élections européennes

Les Conseils municipaux



Âgée de 18 ans et quelques jours, Loramay a voté pour la première fois à l'occasion de ces élections européennes, comme 20 autres jeunes Marckois.

LES RÉSULTATS

INSCRITS : 7741	BLANCS : 54	NULS : 52
VOTANTS : 2919	SUFFRAGES EXPRIMÉS : 2813 (36,34%)	
Lutte ouvrière, faire entendre le camp des travailleurs - Eric PECQUEUR : 35 (1,24%)		
Liste Europe Ecologie - Karima DELLI : 174 (6,19%)		
Féministes pour une Europe solidaire - Lisa PLEINTEL : 0		
Radicalement citoyen - Damien COURCOUX : 0		
Citoyens du vote blanc - Sophie ALLIGIER : 31 (1,10%)		
Pour une Europe des travailleurs et des peuples, envoyons valser l'austérité et le gouvernement - Christine POUPIN : 17 (0,60%)		
Europe décroissance - Tristan DUVAL : 0		
UPR - François-Xavier GRISON : 13 (0,46%)		
Non à l'austérité, pour l'humain d'abord, liste du Front de Gauche - Jacky HENIN : 252 (8,96%)		
Nous citoyens - André-Paul LECLERCQ : 20 (0,71%)		
UDI MODEM les Européens - Dominique RIQUET : 185 (6,58%)		
Choisir notre Europe - Gilles PARGNEAUX : 300 (10,66%)		
Nouvelle Donne - Arthur DEVRIENDT : 44 (1,56%)		
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe - Christine PIETERS : 3 (0,11%)		
Pour la France, agir en Europe - Jérôme LAVRILLEUX : 595 (21,15%)		
Liste bleu marine, oui à la France, non à Bruxelles - Marine LE PEN : 1005 (35,73%)		
Europe Citoyenne - Chantal SAYARET : 10 (0,36%)		
Parti fédéraliste européen - Cédric SUZANNE : 3 (0,11%)		
Debout la France, ni système, ni extrêmes - Jean-Philippe TANGUY : 115 (4,09%)		
Communistes - Louis-Daniel GOURMELEN : 0		
Les Pirates pour une Europe des citoyens - Didier URSCHITZ : 6 (0,21%)		
Force Vie Nord-Ouest - Cyril BRUN : 0		

Les Conseils municipaux

Les séances des Conseils Municipaux sont diffusées en direct de la salle des mariages

Rappel : Chaque séance du Conseil municipal est filmée et visible sur le site de la ville : « ville-marck.fr »

Par ce support, la municipalité vous informe de quelques sujets abordés et votés :

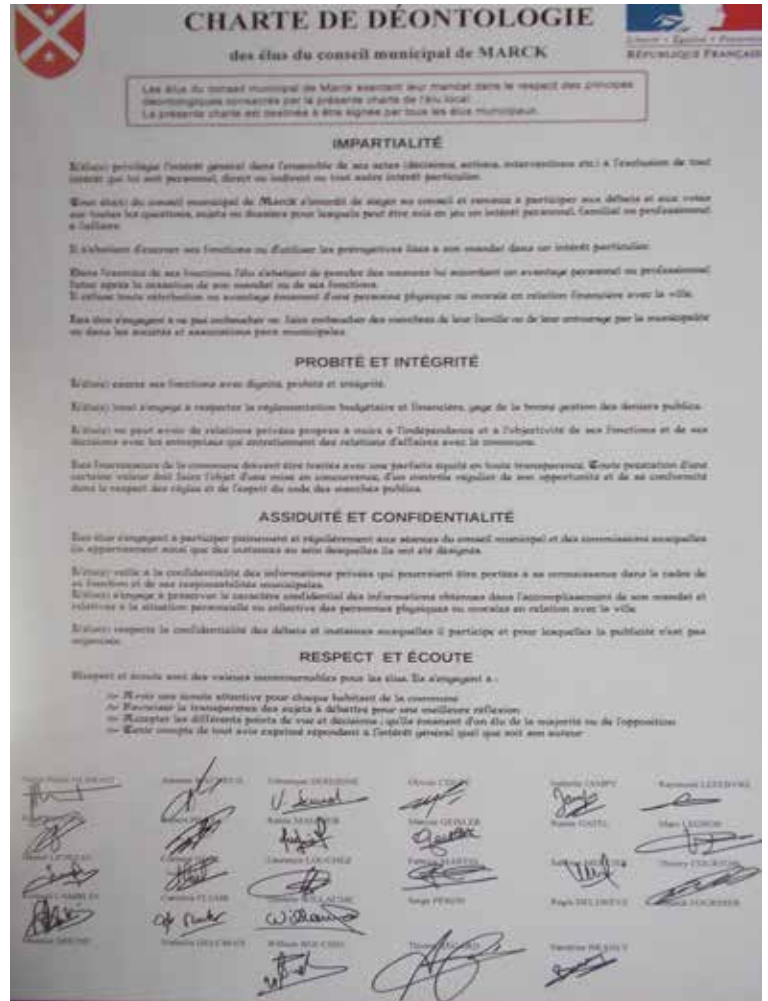
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

INDEMNITÉS DE FONCTIONS POUR LE MAIRE, ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Le mandat ouvre droit à la perception d'une «indemnité de fonction». L'enveloppe globale des indemnités pour les élus est de 7 106,47 € par mois soit une baisse de 19,07% par rapport à la mandature précédente. L'engagement du Maire P.-H. Dumont est d'être au service de la commune à temps plein.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Une charte de déontologie est proposée aux élus du Conseil municipal. M. le Maire, après lecture, demande à l'assemblée de la signer. Celle-ci restera affichée dans la salle du Conseil Municipal. Cette charte met en valeur la volonté de la nouvelle Municipalité de ne profiter d'aucun avantage de par sa fonction et son statut. Par la signature de la charte, les élus s'engagent à travailler dans l'intérêt de la commune et des habitants de la ville de Marck. Cinq élus de l'opposition n'ont pas souhaité la signer.



UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE CCAS

Au nombre de 16 membres, le nouveau Conseil d'Administration du CCAS se compose de :

- Isabelle JAMPY
- Annette WACHEUX
- Caroline FLUHR
- Renée MAGNIER
- Laurence LOUCHEZ
- Véronique DESEIGNE
- Nathalie DELCROIX
- Sandrine BRANLY
- Gérard FASQUEL
- Geneviève HIBON
- Thérèse CARBONNIER
- Odile RIVELON
- Jean-Claude THUILLIER
- Marie-Andrée RINGOT
- Jean-Marc LEBECQUE
- Jean JOLY

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2014

ESTAMINET FERME DES AIGRETTES **Convention d'Occupation Temporaire**

Pour l'exploitation de l'Estaminet de la Maison de la Nature et de l'Environnement, M. Gantier est nommé, par les Ateliers de la Citoyenneté, association d'insertion par le travail, pour reprendre l'activité en son nom propre. Après une année d'exercice, M. Gantier a tenu l'exploitation avec professionnalisme (12 890 repas servis du 30/04/13 au 30/04/14).

L'activité proposée reste compatible avec les animations proposées sur la Maison de la Nature et de l'Environnement.

La convention d'Occupation du Domaine Public, qui confie l'exploitation de l'Estaminet pour 3 années, à compter du 1^{er} Mai 2014, à M. Maurice Gantier est signée sans hésitation.



FISCALITÉ LOCALE 2014 : **Contributions directes Taux 2014**

Conformément aux engagements de la campagne municipale, la nouvelle municipalité a voté une baisse du taux communal de la taxe d'habitation de 2%.

URBANISME **RÉALISATION D'UNE RÉSIDENCE** **D'ACCUEIL DE 22 LOGEMENTS**

Monsieur le Maire a porté à la connaissance du Conseil Municipal et des Marckois le projet d'une résidence accueil, porté par l'association « La Vie Active », à proximité de l'EHPAD et du Collège Boris Vian.

Soulignant la dissimulation volontaire de ce projet par l'ancienne majorité, il s'est inquiété de l'impact de la construction d'un tel projet pour les riverains.

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas accorder la garantie d'emprunt demandée par le constructeur.

UNE NOUVELLE RUE À MARCK !

Zone d'Activité Légère rue Pascal

Dénomination de voirie

Pour accompagner la création d'un centre auto et d'un centre de lavage, le Conseil Municipal a dénommé une nouvelle rue dans la ZAL rue Pascal : rue Louis et Auguste Lumière.

17

Les Conseils
municipaux



DISPOSITIF DE **PARTICIPATION CITOYENNE** **« VOISINS VIGILANTS »**

Les voisins vigilants sont simplement des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour réduire l'insécurité. A Marck, le but sera de dissuader les cambrioleurs. C'est un outil de communication formidable d'une efficacité incontestable. Pour finaliser le projet, fin juin, une convention sera signée entre la mairie, la sous-préfecture et la police nationale.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET **DÉFINITION DES MODALITÉS DE** **LA CONCERTATION AVEC LA POPULATION**

Afin de définir les nouvelles orientations de développement de la commune pour les prochaines années, il a été décidé de lancer la révision générale du plan local d'urbanisme. A cet effet, un registre est mis à votre disposition en mairie afin de recueillir vos observations.

Vos réflexions seront consultées avant chaque décision, des réunions d'information seront organisées et des articles paraîtront sur le site internet et le bulletin municipal.

COMMUNICATION DIVERSE **Finances de la commune**

La chambre régionale des comptes va effectuer un contrôle des finances de la commune pour la période 2009-2013.

Un audit complémentaire mené par un organisme externe et indépendant sera réalisé prochainement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2014

DÉNOMINATION DU CMSL

Le Complexe Municipal des Sports et des Loisirs, situé rue du Stade, sera nommé : Complexe Municipal Hubert Seban.

RYTHMES SCOLAIRES

Après l'analyse des dysfonctionnements de la réforme des rythmes scolaires, le Conseil Municipal vote le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2014.

CONSTITUTION DES COMMISSIONS ET COMITÉS

L'appel à candidatures auprès des Marckois fut un grand succès (250 candidatures). La volonté des concitoyens à s'impliquer dans la vie de la commune est incontestable. Pour répondre au souhait de la nouvelle municipalité de respecter la parité, chaque commission est constituée équitablement d'élus et de Marckois.

LE BUDGET COMMUNAL**RETOUR SUR L'ANNÉE 2013****Les comptes de 2013 sont clos. Quelques remarques s'imposent :**

- Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 6% avec d'importantes hausses sur les postes de la consommation électrique (+13%) et du chauffage urbain (+ 46%) expliquées par un hiver 2012-2013 rigoureux mais aussi la présence de nouveaux équipements comme la salle des Dryades et la ferme des Aigrettes.
- Les frais de personnel ont représenté 54 % du total des dépenses de fonctionnement (+ 6,70 % par rapport à 2012).
- Les subventions attribuées aux associations et autres organismes progressent de 8,9 % .

**Deux points principaux expliquent ce chiffre :**

1. Une somme de 20 000 € accordée à l'A.S. Marck football à titre d'avance sur la subvention 2014
2. Une subvention spécifique de 20 000 € attribuée à l'A.S. Marck afin de promouvoir auprès des établissements scolaires, la pratique du football dans le cadre de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires

- Les recettes de fonctionnement quant à elles s'élèvent seulement de 3,6%.
- Les dépenses d'équipement ont atteint 2,4 millions d'euros dont 914 456 € pour la ferme des Aigrettes et 256 292 € pour la réalisation de l'aire de campings cars.
Afin de réaliser ces investissements un nouvel emprunt de 700 000 € a été souscrit portant l'endettement de la commune à plus de 8 millions d'euros soit un peu plus de 800 €/habitant environ.
- In fine, le résultat est excédentaire de 761 164 €, l'épargne disponible (autofinancement réel) est en repli de près de 250 000 € (-25%).

LE BUDGET 2014

Un audit financier réalisé par un cabinet indépendant et l'examen de la chambre régionale des comptes viendront analyser les comptes sur plusieurs années. Leurs conclusions seront publiées.

Le budget primitif de 2014 adopté le 28 avril 2014 fixe les priorités suivantes :

- Stabiliser les dépenses de fonctionnement par une gestion très rigoureuse de chaque poste
- Limiter les investissements aux projets cohérents et raisonnés après une étude complète : intérêts pour les Marckois, faisabilité financière et économique
- Limiter la pression fiscale sur les ménages.

Le budget 2014 s'équilibre comme suit :

⇒ **En fonctionnement : 10 186 058 € en dépenses et recettes**
 ⇒ **En investissement : 3 412 545 €**

Voici les principales opérations programmées en 2014 :

- Travaux de remise en état des voies communales et d'amélioration de l'éclairage public
- Extension du C.M.S.L
- Rénovation de l'église aux Hemmes de Marck
- Extension du cimetière Marck Centre
- Aménagement ossuaire Marck centre
- Fin des travaux d'aménagement de la Maison de la Nature

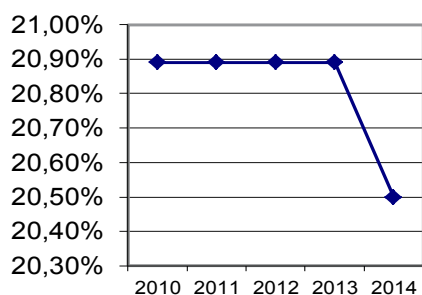
- L'autofinancement prévisionnel est fixé à 1,6 millions d'euros.

L'intégralité du budget est disponible sur www.mairie@ville-marck.fr

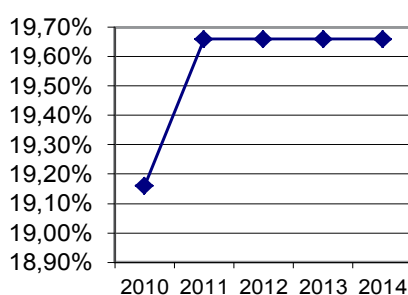
Comme nous nous y sommes engagés, nous baissions la part communale de la taxe d'habitation et de la taxe foncière non bâtie de 2%.

	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'habitation	20,89%	20,89%	20,89%	20,89%	20,50%
Taxe Foncière Bâtie	19,16%	19,66%	19,66%	19,66%	19,66%
Taxe Foncière non Bâtie	59,96%	59,96%	59,96%	59,96%	58,84%

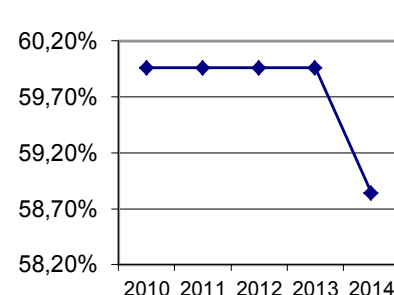
Taxe d'habitation



Taxe Foncière Bâtie



Taxe Foncière non Bâtie



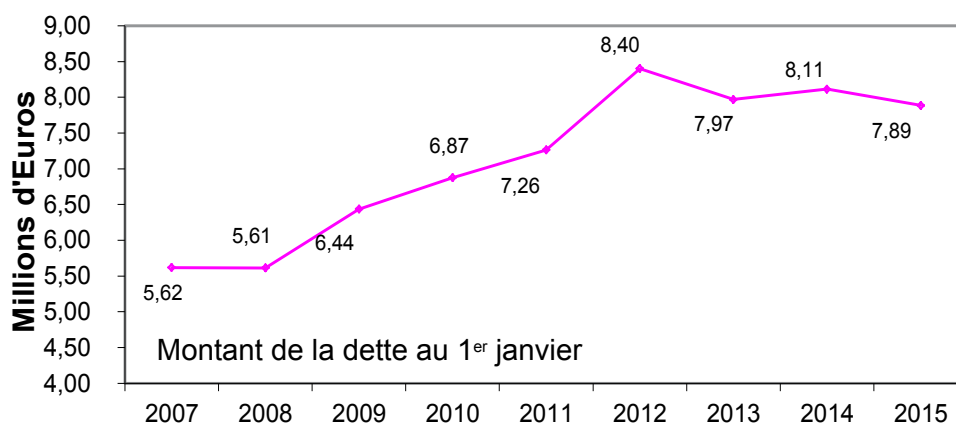
Pour la 1^{ère} fois depuis 11 ans le taux de la taxe d'habitation diminue de 2 %.

La stabilité du taux de la Taxe Foncière bâtie est maintenue.

Baisse de 2 % sur la Taxe Foncière non Bâtie.

Les impôts locaux sur les ménages représentent 29% des recettes totales de la commune.

DETTE DE LA COMMUNE : diminution en 2014



En janvier 2014, le montant de la dette par habitant (population INSEE : 9 992) s'élève à 812 €. En décembre 2014, elle sera de 789 € par habitant.

URBANISME

Un projet de lotissement comprenant 48 logements locatifs sociaux, dans la dent creuse à proximité de la rue des Cyprès, était sur les rails.

Tenant compte des remarques des riverains, la nouvelle équipe municipale a rapidement pris contact avec les promoteurs en charge de ce projet, afin de le réorienter vers une meilleure prise en compte de l'environnement et du vivre-ensemble.





Bravo à tous les voisins !



LE BONHEUR DES PÊCHEURS

Début avril, l'étang des Dryades a été rempoissonné. Environ deux mille cinq cents gardons ont élu domicile dans cette étendue d'eau, ainsi qu'une centaine de carpillons. Dix brochets viendront prochainement compléter cette opération. Ce rempoissonnement a été effectué par les deux Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) que compte la commune, aidés de quelques pêcheurs invétérés. Les poissons provenaient du lycée horticole et aquacole de Coulogne.



21

Environnement

La ferme des Aigrettes

CONFÉRENCE À LA FERME





LES HONNEURS POUR CINQUANTE-DEUX TRAVAILLEURS

Jeudi 1^{er} Mai, Pierre-Henri Dumont a remis cinquante-cinq médailles d'honneur du travail à cinquante-deux personnes : dix-huit pour l'argent (vingt ans de travail), neuf pour le vermeil (trente ans), douze pour l'or (trente-cinq ans) et seize pour le grand or (quarante ans). Lors de cette remise de médailles d'honneur du travail, une partie du conseil municipal était présente, tout comme une partie du Conseil municipal des jeunes. Robert Pille, Conseiller municipal délégué, a égrainé les noms des récipiendaires. Les médailles ont été épinglées par le Maire ou par les représentants des entreprises.



« Honorer celles et ceux qui, depuis des années, donnent à leur entreprise et à leur pays leur force de travail n'est pas un aboutissement, mais un remerciement. Le remerciement de la Nation toute entière pour toutes ces heures de labeur. Certaines furent, je n'en doute pas, joyeuses, d'autres beaucoup moins. La vie au travail est le reflet de la vie en général, avec des hauts et des bas, avec des moments de bonheur, ces moments où l'envie de laisser tomber peut prendre le dessus mais où le sens du devoir, le sens de la fierté du travail bien fait, permet de se dire que ce que vous faites, ce que nous faisons, est juste et bénéficie au plus grand nombre [...]»

Le plus sincèrement et le plus simplement du monde, permettez-moi de conclure en vous disant, Mesdames et Messieurs, un seul mot : Merci. »



Commémoration de la déportation

23

Commémoration/
cérémonie du 8 mai

Comme toutes les villes de France, la ville de Marck a commémoré le 27 avril les victimes et les héros de la Déportation. Robert Pille, Conseiller municipal délégué aux fêtes et aux cérémonies, était le maître de cérémonie. Après la levée des couleurs et après avoir écouté l'hymne national, Pierre-Henri Dumont a pris la parole.



« ... Ces fléaux, qui ont provoqué de grandes pertes humaines et ont marqué à vie de nombreuses personnes, doivent rester dans nos mémoires et se transmettre aux futures générations.

Nous admirons le courage de toutes ces victimes et héros déportés. Ils ont fait face à la séparation avec leur famille, la souffrance, l'atrocité, mais dans une dignité exemplaire. Ils méritent le plus grand respect... »



Cérémonie du 8 mai

Soixante-neuf après la fin de la guerre, la ville de Marck s'est souvenue de cette journée historique du Huit Mai 1945. L'émotion était palpable lors de la cérémonie, au cours de laquelle flottaient les drapeaux alliés. L'interprétation du chant des partisans par les enfants de l'école du Moulin, sous la baguette d'Isabelle Buret, Directrice de l'établissement, apporta de la solennité à cette cérémonie.

« ... Cette liberté, conquise de haute lutte par les Français libres, les Américains, les Canadiens et les Britanniques, symbolise notre bien le plus précieux. Notre devoir ultime, à tous, aujourd'hui réunis, est de défendre cette liberté. Elle se confond, aujourd'hui, dans l'Union Européenne. Cette Europe tant de fois divisée mais qui nous permet, pour la première fois, de vivre en paix depuis 70 ans sur notre continent.

Dans ces Mémoires de Guerre, le Général de Gaulle disait que « la fin de l'espoir est le commencement de la mort ». Je vous demande, aujourd'hui, de placer votre espérance dans notre héritage commun, cette union entre des pays autrefois ennemis et qui, aujourd'hui se donnent la main. Ne soyons pas dans le déni de l'Europe, ni dans le repli. Mais soyons les gardiens de l'envie d'Europe. L'envie de se souvenir que nos aïeux se sont battus pour l'Europe. L'envie de liberté, l'envie de solidarité, l'envie d'avenir... »





Pour signaler tout élément nécessitant une réfection (panneau de signalisation, pavé descellé, nid de poule, etc).

Les réparations légères seront effectuées en 24h, les plus lourdes, le plus rapidement possible.



... aux décharges sauvages !»

LE PASSAGE DES ENCOMBRANTS : 03.21.00.70.20

Afin de s'adapter aux nouveaux besoins de la population, le ramassage des objets encombrants s'effectuera, désormais, deux fois par mois (le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi).

Legifrance : Article R635-8 (Modifié par Décret n°2010-671 du 18 juin 2010 - art. 4)
«Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5^e classe, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit...»

OUVERT AU PUBLIC :

Chaque mercredi, samedi et dimanche
Jours Fériés et vacances scolaires
de 14h à 18h - entrée gratuite



MA VILLE, JE L'AIME, JE LA FLEURIS, JE LA NETTOIE, JE LA RESPECTE !

Les efforts de fleurissement effectués par les habitants et la commune sont souvent dévalorisés par l'état de propreté des trottoirs et caniveaux.

Dans toutes les rues, les propriétaires ou, le cas échéant, les locataires sont tenus d'assurer le nettoyage des caniveaux et des trottoirs, ainsi que l'enlèvement des mauvaises herbes en bordure de leur propriété. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs d'eaux pluviales.

Février :

15 : Sandra Hennequin et Stéphane Férand
Mélania Godin et Pierre Nguyen-Tri-Tuong

Mars :

1^{er} : Françoise Thuillier et François Brousse
Sophie Berquez et Julien Sailly

Avril :

26 : Annabelle Focqueur et Sébastien Magnier

Mai :

3 : Véronique Devaux et Boris Pavlioutchenko
10 : Ludivine Floret et Grégory Gaillard

**NOCES DE DIAMANT
60 ANS DE VIE COMMUNE**

Lucienne et Camille Noël


INFORMATIONS
Les cimetières

MARCK CENTRE : Rappel : une procédure de reprise de sépultures «en état d'abandon» est en cours. La liste des concessions est consultable au service état civil.

MARCK LES HEMMES : Certains renseignements pour compléter les dossiers des concessions nous sont inconnus. Pour y remédier nous avons apposé des panonceaux sur certains caveaux. Nous invitons les personnes concernées à se rapprocher du service cimetière - état civil de la mairie de Marck : 03.21.46.22.14.

LES DÉCÉS
Janvier :

1^{er} : Géraldine Longuépée, épouse de Bruno Skalecki
04 : Léa Guillotot, veuve d'Ernest Coupigny – 12 : Jean-Pierre Bucquet – 15 : Claudine Niquet, veuve de Bernard Caron – 17 : Marie-Jeanne Poultier, épouse de Jean-Claude Culié – 23 : Maurice Bellanger, époux d'Anne-Marie Deron – 25 : Ferdinand Crépin, veuf de Théria Schuck.

Février :

1^{er} : Jacqueline Crépin, épouse de Gérard Paque
05 : Georgette Selingue, veuve de Roland Lévêque
06 : Paulette Becquet, veuve de Raymond Barbaut
07 : Yves-Eric Roches – 16 : Guy Loyer, époux de Bernadette Agneray – 19 : Marie-Thérèse Louf, veuve d'André Bléard.

Mars :

07 : Eric Delassus, époux de Christine Beaugrand
08 : Nadia Verner, épouse de Richard Slodecki
09 : Germaine Guilbert, veuve de Fernand Quetel
19 : Henriette Broussart, veuve de Charles Domain
20 : Micheline Charles, épouse de Serge Mantez
26 : Roberte Gaillard, veuve de René Charitas.

Avril :

05 : Alfréda Andrieux – 07 : Ernest Turpin, époux de Ginette Pille – 08 : Edith Bray, époux de Daniel Decloitre – 18 : Paulette Drincqbier, veuve de Joseph Fournier – 20 : Raymonde Ehret, veuve de Roger Hantute – 22 : Jacques Blondeel, époux de Marie Vanpoperinghe – 08 : Francine Deledicque, veuve de Paul Duthilleul – 13 : Gisèle Miquet, veuve de Jacques Desprez.

**La carte nationale d'identité 10 + 5 ans
(l'état simplifie vos démarches)**

Depuis le 1^{er} janvier 2014 : la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans est également valable pour :
les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le **2 janvier 2004** et le **31 décembre 2013** à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans après délivrance.

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr
www.diplomatie.gouv.fr

**Pour le groupe « Continuons ensemble »
Serge PERON, conseiller général et
conseiller communautaire.**

Un grand merci aux électeurs qui nous ont renouvelé leur confiance le 30 mars dernier.

Pendant 19 ans, nous avons agi dans l'intérêt de tous, sans esprit partisan. Nous avons réussi à développer notre commune pour en faire une ville où il fait bon vivre.

Une page se tourne, surfant sur une vague nationale bleue – bleue marine, renforcée par des dissidents insultants ... mais sans programme, la droite forte va diriger notre commune pendant 6 ans. Et pourtant Marck reste à gauche.

Quel sera le devenir de notre commune ? Du développement de son économie locale ? De ses actions sociales ? De sa culture ? ... On peut se le demander suite aux dénigrement dont sont victimes de nombreux bénévoles qui ont fait vivre les associations.

Elus de l'opposition, nous restons toujours vigilants à vos intérêts et sommes à votre écoute : continuons ensemble.

Nous restons à votre disposition. Pour nous contacter : continuonsensemble.marck62@gmail.com

**William Bouchel pour la liste «Ensemble, retrouvons nos marck»
Une réforme qu'il faut réformer**

Imposée dans la précipitation et sans réelle concertation, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à Marck comme dans 4000 communes à la rentrée 2013 sans que les problèmes de fond ne soient traités.

Pour 80% des parents marckois cette réforme est un échec. Enfants fatigués (surtout en section de maternelle), difficulté de trouver du personnel qualifié et compétent pour encadrer 1300 enfants marckois 1h30, 2 fois par semaine en milieu d'après-midi, difficulté également pour les enseignants de donner de nouveaux repères aux enfants déboussolés par des changements quotidiens, voilà ce dont les parents d'élèves ne souhaitent pas.

Hormis les grandes agglomérations, les communes, pour des raisons budgétaires, ne sont pas en mesure d'organiser le temps périscolaire de façon satisfaisante. Cette réforme porte en germe l'accroissement des inégalités territoriales.

Il y a besoin de prendre le temps pour un véritable dialogue entre l'Education Nationale, les enseignants, les parents d'élèves et les communes.

Notre groupe apolitique demande que cette réforme soit abrogée et soutiendra toute initiative qui ira dans l'intérêt et pour le bien-être de nos enfants.

Vous avez entre 17 et 29 ans, d'un niveau troisième à BAC +5.

La Marine Nationale vous propose pour l'année 2014 plus de 3 000 emplois dans 34 spécialités différentes tels que :

Techniques maritimes, Mécanique, Electrotechnique/Electronique, Opérations aéronautiques, Administration/Métiers de bouche, Fusilier marin/Sécurité, Marin pompier, Plongeur démineur et bien d'autres.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous rencontrer dans nos bureaux à Lille ou dans un de nos points rencontres :

CIRFA MARINE LILLE
47 rue Jacquemars Gielée
59000 Lille

Horaire d'ouverture :
du lundi au jeudi de 8h à 17h30
vendredi de 8h30 à 16h
sans rendez-vous.

Site internet : www.etremarin.fr

Pour toute information : 03.20.57.63.46





P. DERO
 HORLOGER - BIJOUTIER
 JOAILLIER

101, Bd Lafayette - CALAIS
 Tél. 03.21.34.33.69



BOMservices
 votre partenaire pour la collecte des déchets

ZI Transmarck
 62730 Marck

Tél : 03.21.33.29.29
 Fax : 03.21.87.57.53

www.bom-services.com




EIFFAGE
 TRAVAUX PUBLICS
 NORD

La terrasse
 de l'estaminet
 de la ferme des Aigrettes
 a été construite par
 Eiffage
 Travaux publics Nord

Etablissement de Coquelles
 109, avenue Charles de Gaulle
 B.P. 41
 62903 Coquelles cedex
 Téléphone : 03.21.46.37.10.
 Télécopie : 03.21.36.37.24.
 Courriel : eric.willems@eiffage.com

L'AIR, LA TERRE
 ET L'EAU...

Dis'in
 Vél'in
 Calais M'iest'in



imagin

68, bd Lafayette à Calais - Tél. : 03 21 19 72 72
 ESPACE VIVABUS lundi au vendredi : 9h-12h & 13h30-18h30 / Samedi : 9h-12h
www.sitac-calais-opale-bus.fr > lignes 1, 2 et 3 - Balad'in - Vél'in (arrêt Lafayette)

GRUPE HABITAT 62/59 PICARDIE



Construire Durablement



520, Bd du Parc d'Affaires - BP 111
 62903 COQUELLES Cedex
 Tel : 03 21 00 81 00
www.habitat6259.fr

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

EIFFAGE
CONSTRUCTION
 CÔTE D'OPALE

32, rue Descartes - 62100 CALAIS
 TEL. 03 21 46 72 00 - FAX 03 21 96 89 96



Unis-Cité recrute 2000 jeunes en Service Civique !

Comme Sofiane et Mathilde qui donnent le sourire à Nadine, en t'engageant à Unis-Cité, tu pourras :

Unis-Cité
Près de chez toi

- faire ton Service Civique en équipe, avec des jeunes de 16 à 25 ans ;
- vivre une aventure humaine très forte pendant 6 à 9 mois ;
- t'investir sur 2 à 3 missions utiles (personnes âgées, environnement, handicap, sport...);
- bénéficier d'un encadrement et de formations ;

OUVERT À TOUS LES JEUNES, QUEL QUE SOIT TON NIVEAU D'ÉTUDES...
DU BAC -5 AU BAC +5, SEULE CONDITION : ÊTRE MOTIVÉ !

INDEMNITÉ : 560€/MOIS ENVIRON*

SERVICE CIVIQUE

www.uniscite.fr

sarl Yves LIANNE
LOCATION DE MATERIEL
TRAVAUX PUBLICS ET
TRANSPORTS



385, rue Marcel Doret
62100 CALAIS
Port. : 06.03.34.12.75
Tél. : 03.21.82.95.62
Fax : 03.21.85.46.73

SOCANET



SOCANET
119, rue Marcel Dassault
BP 603 - 62228 CALAIS
Tél. 03 21 34 05 72
Fax 03 21 96 12 88
Email : socanet.calais@wanadoo.fr
www.socanet-calais.com

NETTOYAGE - MANUTENTION - MAINTENANCE - MULTI SERVICES

TOUS REVETEMENTS
SOLS ET MURS
PEINTURE INTERIEURE
ET EXTERIEURE
PEINTURE INDUSTRIELLE



L.DECOR

Téléphone :
03.21.34.87.40.
Courriel :
i.decor@wanadoo.fr

L'énergie au service de la qualité de vie

Tournés vers l'industrie, le tertiaire, l'habitat, la santé et les grands équipements collectifs, les métiers de DALKIA reposent sur le respect des valeurs fortes : l'innovation, la qualité et la protection de l'environnement.

- Réseaux de chauffage urbain
- Gestion d'installations thermiques
- Utilités et fluides industriels
- Cogénération et production décentralisée d'électricité

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! **Dalkia** Nord

37 avenue du M^e de Lattre de Tassigny - BP 38 - 59875 Saint-André Cedex
Tél : 03 20 63 42 42 - Fax : 03 20 63 42 00 - www.dalkia.com